

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MAI 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le treize mai, à 20H00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Salle Pastourelle, sous la Présidence de Mme Emilie DUPREY, Maire.

ETAIENT PRESENTS: Mme Émilie DUPREY, Maire - M. Gilbert ARRIVE, Mme Jocelyne GUIBERT, M. Pascal CAILLE, Mme Sonia LAUTRU, M. Patrick PERDRIAU, Mme Christelle SOURISSE, les adjoints - M. Jean-Louis AMIAUD, Mme Christelle BRILLAUD, Mme Judith MONTAUBAN, Mme Jacqueline BLAIN, M. Pascal BINET, Mme Bernadette MARTINEAU, M. Cyril DROUIN, Mme Patricia VERGNAUD, M. Pascal BROCHARD, Mme Isabelle LACREUSE, M. Julien GUILLON, M. Antoine SANTOS, les conseillers municipaux

ABSENTS EXCUSES : Mme Marie-José MORICE BOU SALA qui donne pouvoir à Mme Christelle SOURISSE

Date de la convocation : 6 mai 2024

Mme Judith MONTAUBAN est nommée secrétaire de séance.

N° : DELCM2024-05/09

OBJET : INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT – DEMANDE DU GACE L'EPIARDIERE

Le GAEC L'EPIARDIERE a déposé une demande en vue d'obtenir l'enregistrement d'un élevage de 35000 emplacements volailles dans un bâtiment au lieu-dit « La Parnière ». Cette installation est soumise à enregistrement au titre des installations classées pour la protection de l'environnement et nécessite une consultation du public.

Une enquête publique se déroule du 22 avril au 17 mai 2024.

Aussi, le Conseil Municipal est appelé à donner son avis sur cette demande.

Projet du GAEC L'EPIARDIERE :

Augmentation des effectifs avicoles dans un bâtiment d'élevage existant. Le GAEC exploite actuellement un atelier avicole composé d'un bâtiment déclaré pour 30000 animaux-équivalent. Cet effectif correspond à 30000 emplacements de poulets standards. La demande consiste à pouvoir produire 35000 emplacements de volaille en présence simultanée sur le site de la Parnière.

Après délibération et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide d'émettre un avis favorable au projet du GAEC L'EPIARDIERE.

Fait et délibéré aux BROUZILS, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance
Judith MONTAUBAN



LE MAIRE,
Emilie DUPREY

